

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

FAMILLES CANADIENNES

Vol. I. QUEBEC, OCTOBRE 1869. No. 1

RÉDACTEUR: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

PROSPECTUS.

Nous lisons dans les Saintes Ecritures, qu'il adviendra une triste époque, où la vérité sera affaiblie parmi les enfants des hommes et où les intelligences ne pourront plus supporter une doctrine forte et un enseignement prolongé. Ne sommes-nous pas arrivés à ce temps déplorable? Aujourd'hui aime-t-on la lecture d'ouvrages sérieux et de longue haleine? Non, pourrions-nous répondre avec tous ceux qui observent attentivement ce qui se passe autour d'eux. Aussi, l'esprit de ténèbres qui le comprend, porte-t-il ses agents à distribuer l'erreur par parcelles et dans de courts feuillets, afin de la faire accepter sans défiance, et de miner ainsi la base de la société chrétienne.

Le mal est ici comme ailleurs. Déjà, dans nos villes, dans nos grands centres, dans nos bateaux à vapeur, sur la voie ferrée &c sont répandus, à profusion, des pamphlets, des feuillets, des romans dont la lecture aussi dangereuse qu'attrayante.

ante, énerve les esprits, corrompt les mœurs, empoisonne les intelligences.

Le prince de l'enfer et ses satellites nous tracent, en agissant ainsi, une ligne de conduite que tous les défenseurs de la vérité doivent suivre. A leur exemple, si nous voulons faire goûter la vérité, faire triompher les principes qui seuls peuvent préserver les sociétés et sanctifier les individus, nous devons user des moyens qu'ils emploient si efficacement pour propager le mensonge, les illusions et l'erreur sous toutes les formes. Il faut aujourd'hui plus que jamais rompre le pain de la vérité, distribuer des mets variés et succulents, une nourriture saine afin que les faibles, qui sont nombreux, ne puissent point nous accuser de les laisser mourir de faim, sur les places publiques. Il faut suivre pas à pas ceux qui se donnent l'inferral mission de pervertir la famille chrétienne, de saper la société par sa base, de ruiner l'autorité. Il faut les rencontrer partout, dans les cités, dans les campagnes, sur mer, sur terre, avec des armes aussi parfaitement trempées que celles dont ils se servent.

C'est dans ce but, c'est pour apporter notre faible coopération au bien qu'il y a à faire, pour préserver nos familles canadiennes des dangers qui les menacent, que nous entrons en lice aujourd'hui, et que nous publions le 1er numéro de LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

Nous comprenons qu'il y aurait grande présomption de notre part à imposer un aussi pesant fardeau à nos faibles épaules, si nous ne comptions d'avance sur l'aide, la sympathie et les sages conseils de plusieurs MM. du clergé. Mais avec les garanties qui nous sont déjà offertes, nous croyons pouvoir nous mettre à l'œuvre en toute confiance.

Maintenant voici en quelques mots notre programme. 1° Les fauteurs du désordre, pour arriver plus sûrement à leur but, livrent leurs productions aux prix les plus réduits, nous les suivrons sur ce terrain et nous n'exigerons qu'un écu d'abonnement, par année, pour une publication qui paraîtra tous les quinze jours, ayant 24 pages, in-12, de matières, qui formeront à la fin de l'an un volume de 576 pages. 2° Les ennemis du Christ s'efforcent de désorganiser la famille en prêchant l'insubordination aux enfants, en insinuant à l'homme et à la femme qu'il est permis de briser les liens qui les unissent, &c. Nous, dans des entretiens qui se trouveront en tête de chaque numéro, nous dirons à tous les membres qui constituent la famille leurs devoirs les uns envers les autres, ceux de l'époux envers sa femme et réciproquement, ceux des pères et mères envers leurs enfants, ceux des enfants envers les auteurs de leurs jours. Nous n'oublierons point, non plus, les obligations que tous contractent envers la société, qui est la grande famille. Enfin aux exemples pernicieux qu'ils présentent à notre imitation, nous opposerons des exemples pleins d'édification; aux héros et aux héroïnes de leur sale imagination, qu'ils veulent nous faire admirer, nous opposerons le courage et la vertu des saints. Nous aurons donc des histoires édifiantes, de bons exemples, des anecdotes qui auront pour but de nourrir la piété, d'encourager à la pratique du bien et de détourner de lectures malsaines et remplies de dangers. Nous emprunterons beaucoup au *Rosier de Marie*, au *Messager du Cœur de Jésus*, au *Journal des bons exemples* &c.

3° Comme la vie des champs est celle qui dis-

pose le mieux à la pratique de toutes les vertus, et comme l'ordre conduit à Dieu, chaque livraison contiendra une causerie sur l'agriculture ou l'économie domestique. De plus, pour offrir à nos lecteurs une plus grande somme d'utilité, nous aurons un peu de tout. Dans une chronique d'une à deux pages au plus, nous donnerons les nouvelles les plus importantes, sans les commenter.

Maintenant que notre plan est tracé, il nous reste à résoudre, au moins en apparence, une sérieuse difficulté, la voici: Qui va introduire notre petite Gazette au sein des familles canadiennes? Quant à nous, qui voudrions la voir sur toutes les tables, nous connaissons bien peu de personnes à qui nous adresser. Quant à la presse, nous attendons beaucoup d'elle, nous espérons qu'elle ne dédaignera pas notre humble format; mais elle ne peut que nous recommander, ta mission se borne là. Qui donc frappera à toutes les portes pour nous et dira au chef de chaque maison: "Ouvrez à la petite Gazette des familles; elle sera pour vous un hôte qui se montrera reconnaissant de l'hospitalité que vous lui accorderez. Elle vous instruira, vous édifiera, vous amusera &c. Ah! nous connaissons dans chaque paroisse un homme de bien qui prend plaisir à secourir tous les *nécessiteux*, un homme qui saisit toutes les occasions d'être utile à ses semblables &c. Cet homme vous l'avez déjà nommé; c'est monsieur le curé..... C'est donc sous le patronage de M. le curé que nous mettons notre petite Gazette, et nous sommes certain que ce patronage lui portera bonheur.

(CIRCULAIRE.)

St. Jean Chrysostôme (Lévis) Octobre, 1869.

Monsieur le curé,

Désirant coopérer, dans la mesure de mes faibles forces, au bien que vous êtes appelé à faire à vos paroissiens, j'ose m'adresser à vous et solliciter votre secours en faveur de l'œuvre que j'entreprends aujourd'hui. Cette œuvre rencontrera votre approbation, j'en ai la ferme confiance, puisqu'elle a pour but de promouvoir les intérêts spirituels et même temporels de ceux qui sont confiés à vos soins. Le programme que je publie aujourd'hui et que je me propose d'exécuter avec la plus grande fidélité, vous mettra à même de juger si je mérite le patronage du clergé que je sollicite avant tout, et que je considère comme la meilleure garantie de succès. Je ne doute nullement que si M.M. les curés daignent me tendre la main et prendre ma publication sous leur protection, qu'elle sera introduite dans le plus grand nombre des familles canadiennes, même les moins favorisées de la fortune, puisque le prix de l'abonnement n'est que d'un écu. Déjà même quelques membres du clergé sont à l'œuvre et promettent de nombreux lecteurs à la *Gazette des Familles Canadiennes*. J'espère que leur exemple, dont vous n'avez sans doute pas besoin pour vous décider à encourager une bonne œuvre, trouvera de nombreux imitateurs.

M. le curé, si malgré votre désir de m'être utile, vos occupations multipliées ne vous permettent pas de vous occuper de ma publication, auriez vous la complaisance de me faire connaître le nom d'un de vos paroissiens à qui je pourrais m'adresser, en toute confiance, et choisir comme agent, pour votre localité. Sans prétendre faire un don à M.M. les curés, mais bien pour les dédommager des frais de poste, j'offrirai ma publication gratis à tous ceux qui me transmettront les noms de douze abonnés et plus.

Je recevrai, M. le curé, avec une sincère reconnaissance, les suggestions que vous voudrez bien me faire, les bons exemples que vous me communiquerez etc.

Veillez excuser, monsieur le curé, la liberté que je prends de m'adresser à vous, et croyez moi :

Votre tout dévoué serviteur et confrère,

N. A. LECLERC.

Premier entretien sur la famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES ET SES OBLIGATIONS.

En commençant nos entretiens sur la famille, nous croyons devoir donner le pas à celui de ses membres qui en est le chef et le maître. Mais avant d'étudier ses prérogatives et ses obligations comme chef et père, nous allons l'isoler un instant, pour le considérer en lui-même et comme homme. Pour mieux comprendre sa grandeur, sa noblesse et toute l'importance de la mission qui lui est confiée, transportons-nous en esprit au berceau du genre humain. Là, quel spectacle s'offre à nos regards ! Ce n'est rien moins que l'œuvre, variée à l'infinie, des cinq premiers jours de la création. Tout y est fait pour nous jeter dans le ravissement et l'admiration. Le Tout-Puissant a entassé merveilles sur merveilles, il a répandu partout les prodiges de sa Parole, pour préparer une demeure, un palais, pour un être que nous n'apercevons encore nulle part. Mais ce palais que le soleil, la lune et des millions d'étoiles éclairent le jour et la nuit, qui est orné de tout ce qui peut le rendre splendide et agréable, ce vaste édifice où tous les éléments se réunissent, où des myriades d'animaux qui vivent dans l'air, dans les eaux, sur la terre, se donnent rendez-vous, à qui est-il destiné, qui va l'habiter ? Seront-ce les anges ? Oh ! non, leur demeure est celle de Dieu même, aussi étendue que l'espace. A qui donc est-il destiné ? encore un instant, et nous allons voir apparaître, dans toute la splendeur de l'innocence, le roi de l'univers.

Après avoir considéré l'œuvre de son Verbe, et s'être assuré que rien n'y manquait, Dieu s'arrête un moment..... ! Sa parole qui a tiré tous les êtres, du néant, paraît impuissante lorsqu'il s'agit de donner un roi à la terre..... L'action des trois personnes de la Ste. Trinité paraît nécessaire pour donner la vie à celui qui doit être rien moins que l'image de la divinité. Maintenant prêtons une oreille attentive à la voix de l'Éternel, et adorons en silence ce qu'il vient de décréter dans sa sagesse infinie. Sa parole est bien capable

de nous donner une juste idée de la grandeur, de la noblesse de celui qui va sortir de ses mains. *“Faisons l’homme à notre image et à notre ressemblance; et qu’il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tous les reptiles qui se remuent sous le ciel. Jusqu’à ce moment Dieu n’a eu qu’à parler et, à sa voix, des millions d’êtres sont sortis du néant. Mais quand il veut créer l’homme, il lui faut joindre l’action à la parole. Il prend du limon de la terre, il le façonne, lui donne la forme du corps humain; puis il souffle sur sa face un souffle de vie et l’homme devient vivant et animé.”*

Qu’elle est donc grande la dignité de l’homme, puisqu’il porte sur son front, dans son cœur, dans tout son être, l’image auguste de la divinité ! Il a reçu le commandement sur tous les êtres vivants, tous les objets créés; le ciel, la terre, le soleil et tous les astres, l’air, le feu, l’eau, les animaux de toutes espèces et de toutes dimensions sont, à son service. Il est donc le roi de l’univers ! Il est grand dans son corps, il est grand dans son âme, il est grand dans tout son être. Dans son corps, la démarche, l’attitude et la forme, tout annonce la noblesse et la dignité. De plus, ce corps dans l’état d’innocence, ou purifié dans les eaux du baptême, est saint, puisqu’il est le temple vivant du Saint-Esprit. Il doit donc être traité avec le plus grand respect, lors même qu’il faut le réduire en servitude, pour le punir de ses révoltes contre son créateur.

L’Ecriture Sainte nous dit qu’après avoir formé le corps de l’homme du limon de la terre, Dieu lui souffla sur la face un souffle de vie et l’homme fut vivant et animé. Quel est ce souffle de Dieu ? Si ce n’est l’âme ? L’âme..... Qui pourra dire sa beauté, sa grandeur, sa perfection ? Contentons nous de dire avec tous les théologiens : “l’âme est ce principe spirituel, libre, immortel qui pense, raisonne, veut, etc., qui nous distingue des animaux. Disons maintenant un mot de chacune de ces qualités de l’âme. 1o. Notre âme est spirituelle, c’est-à-dire qu’on ne peut ni la voir, ni la toucher, ni la saisir; c’est-à-dire encore, qu’elle n’a ni figure, ni couleur, ni étendue, etc. Elle a trois opérations

qui sont spirituelles comme elle, et qui sont le souvenir, la pensée et la volonté. 2o. Notre âme est libre, c'est-à-dire qu'elle peut faire une chose ou ne pas la faire. En cela, elle diffère des animaux et de la nature entière, qui suivent aveuglement la route que leur a tracé le créateur. Le soleil, par exemple, se lève tous les matins, et il n'est pas libre de retarder sa course d'une minute. Les saisons arrivent à point tous les ans. Les animaux suivent les instincts de leur espèce. Notre âme, au contraire, fait ce qu'elle veut, et quand elle se détermine à faire une action, elle sent qu'elle pourrait en faire une autre. Et c'est en conséquence de la liberté qu'elle a d'agir ou de ne pas agir, qu'une bonne action lui cause de la joie, et qu'une mauvaise la jette dans l'inquiétude et le remords; sans cette liberté, nous n'aurions à attendre ni récompenses ni châtimens; le ciel et l'enfer n'auraient pas de raison d'être pour nous. 3o. Notre âme est immortelle. C'est-à-dire qu'elle ne mourra jamais, qu'elle ne peut pas mourir. Dieu qui l'a créée, pourrait l'anéantir, mais il ne le veut pas; il le déclare formellement, quand il dit par la bouche de St. Mathieu : *Les méchants seront punis dans l'enfer pendant toute l'éternité; les bons, au contraire, seront éternellement récompensés dans le ciel.* L'âme est immortelle; "c'est ce que la nature crie, dit Saint Augustin; c'est ce qui est empreint au fond de nos cœurs par le créateur; c'est ce que tous les hommes connaissent, depuis l'école des enfans jusqu'au trône du sage Salomon; c'est ce que les bergers chantent dans les campagnes, ce que les pasteurs enseignent dans le lieu saint, ce que le genre humain annonce dans tout l'univers." Oui, le ciel, toutes les nations ont proclamé le dogme de l'immortalité de l'âme. Oui, l'âme est immortelle, et c'est la foi en cette immortalité qui a soutenu le courage de tant de jeunes vierges, d'enfants, de vieillards, au milieu des tourmens inventés par l'enfer, des tortures, des supplices atroces. C'est cet article de notre foi qui a peuplé les solitudes et les monastères, qui a inspiré à tant d'apôtres, de confesseurs, la pratique des plus éminentes vertus, des mortifications les plus pénibles à la nature. C'est encore cet article de notre foi qui a fait, de

nos jours, les Lamoricière, les Pimodan, les Larocque et tant de héros chrétiens qui ont signé leur dévouement, de leur sang, et dont les noms méritent d'être inscrits parmi ceux des martyrs de l'église naissante. Enfin, c'est en conséquence de cette immortalité de notre âme, que le fils de Dieu est né dans une crèche, a sué le sang et l'eau dans sons agonie mystérieuse, aux jardin des Olives, a porté sa croix, a donné sa vie et son sang jusqu'à la dernière goutte, pour la racheter.

A continuer.

L'Apostolat de la Prière dans un Hospice Canadien.

Bon nombre de nos lecteurs savent qu'il existe en France une association de prières, qui s'est répandue rapidement partout le monde, et qui compte plusieurs membres, même en Canada. Cette association se nomme l'Apostolat de la prière. Sous ce titre : Apostolat de la prière dans un hospice Canadien ; voici ce qu'écrivait la supérieure d'une communauté religieuse, le 13 novembre 1868.

“ Depuis que nous avons ouvert notre registre, le 15 novembre 1864, nous avons eu la consolation d'y inscrire cinq mille cent quarante-et-un noms, ce qui prouve que nos Canadiens ont à cœur, eux aussi, les intérêts du Cœur de Jésus. Tous les jours nous avons la satisfaction de constater les fruits qu'opère cette belle Œuvre chez les pauvres et les malades : quelques-uns obtiennent la santé après avoir vainement employé tous les remèdes humains ; d'autres, un soulagement dans leurs peines, la conversion d'une personne qui leur est chère, etc.

“ Des enfants, dont la conduite laissait beaucoup à désirer, se sont corrigés de leurs défauts et ont pratiqué des actes de vertu qui auraient fait honneur à des Religieuses. J'ai connu une enfant âgée de sept ans qui, du matin au

soir, pensait, presque sans relâche, à Notre-Seigneur, priait en union avec Lui, lui offrait ses petits sacrifices, implorait son secours dans ses difficultés d'écolière : on l'entendait, à chaque instant, dire à demi-voix : " Sacré-Cœur de Jésus, venez donc m'aider, s'il vous plaît ! "

" Ce qui caractérise, au Canada, les personnes qui embrassent l'Apostolat de la Prière, c'est le zèle : quand une fois elles en ressentent les effets salutaires, elle voudraient faire connaître cette dévotion à tout le monde. De toutes petites enfants engagent leurs parents et les amies qui viennent les voir, à les rejoindre dans cette sainte ligne. On m'a amené, dernièrement, une pauvre femme aveugle qui a parcouru toute ma paroisse pour distribuer, dans chaque famille, des billets de l'Apostolat, se donnant beaucoup de peine pour faire comprendre le but, les avantages et la pratique de cette association.

" J'ai remarqué beaucoup d'autres faits très-édifiants, mais il faut être raisonnable, et laisser la place à d'autres."

Si des personnes pieuses désirent devenir membre de cette association et en connaître les règles, sur leur demande, nous donnerons sur ce sujet, dans un prochain numéro, tout ce qui pourra les intéresser. (Note du rédacteur.)

Le blasphémateur châtié et converti.

Un Curé du Sud de la France, écrivait, il y a deux ans, au *Messager du Sacré Cœur*, la lettre suivante :

" La tombe vient de se fermer sur un habitant de ma paroisse, qui, après avoir été bien souvent un sujet de scandale par les horribles blasphèmes qu'il avait l'audace de proférer contre le ciel et contre Dieu, s'est vu atteint providentiellement, et lentement consumer par un affreux cancer, qui a rongé, pendant près de quatre ans, les organes coupables de cet infortuné. — *Per quæ peccat quis*.

per hæc et torquetur (Sag. xi, 17.) dit le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse : "Chacun sera puni par où il a péché." Cette menace, que la divine justice réalisera dans l'enfer pour le malheur des damnés, c'est la divine miséricorde qui l'a exécutée sur cette terre, à l'égard de l'infortuné dont je vous parle. Car on ne saurait s'empêcher de regarder le terrible châtiment qui lui a été infligé comme une insigne grâce par laquelle le Cœur de Jésus l'a ramené dans la voie du salut, qu'il semblait avoir abandonnée pour jamais. Vous en jugerez vous-même, lorsque jè vous aurai raconté son histoire.

"Cet homme, qui habitait ma paroisse, vit apparaître sur ses lèvres, il y a environ quatre ans, un bouton, qui lui occasionna de cruelles souffrances. Au lieu de le faire emputer par un habile médecin, il le déchira avec ses ongles et le brûla avec un fer rouge. Hélas ! ce fut en vain qu'il se fit à lui-même cette douloureuse opération. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, depuis l'apparition de ce bouton, et déjà la plaie qui l'avait remplacée présentait toutes les apparences d'un cancer de la grosseur d'un œuf.

"Sur mes instances, un habile médecin essaya alors de l'extirper. Le docteur laboura en quelque sorte les lèvres du patient jusqu'au menton, afin d'être plus sûr d'extraire toutes les racines du mal ; puis il fit remonter, avec peine, la peau et les chairs les plus rapprochées et reconstruisit une nouvelle bouche au patient. Cette opération se fit à l'hospice de la ville voisine. Grâce aux soins assidus des Sœurs Trinitaires auxquelles étaient confiés les malades de cet hôpital, cet homme parut être entièrement rétabli huit jours après, et put reprendre tranquillement le chemin de son village. Ses parents, ses voisins, ses amis furent stupéfaits de son retour ; personne, en le voyant partir, ne s'attendait à le revoir.

"Pendant quelque temps, on put croire que le terrible cancer ne reparaitrait plus ; mais toutes les prescriptions du docteur n'ayant pas été suivies, le malade finit par ressentir de nouvelles douleurs, et s'aperçut, avec effroi, que le mal se manifestait encore, non plus sur les lèvres et à l'extérieur, mais hélas, dans la bouche. Le charitable

médecin lui proposa de tenter une seconde extraction, mais le malade n'eut plus le courage de l'affronter.

“ A dater de ce moment, le cancer se développa librement dans sa bouche, et ne lui laissa plus de repos, ni le jour, ni la nuit. Au bout de quelques mois, il perçait en dehors et envahissait de nouveau les lèvres, les contractait de manière à fermer la bouche presque en entier, serrait les mâchoires et déterminait la chute des dents; ses ravages, de ce côté, furent si grands et si rapides, que le malade en vit tomber jusqu'à deux et même trois à la fois. Il ne mangeait plus qu'avec des difficultés extrêmes; les sons de sa voix allèrent en affaiblissant, et, à la fin de sa maladie, on ne pouvait presque plus l'entendre; il lui était même impossible de cracher; ses douleurs atroces l'empêchaient surtout de dormir; il a passé environ dix-huit mois sans pouvoir goûter une heure de sommeil doux et tranquille.

“ Dans le village, tout le monde le fuyait comme un homme maudit de Dieu. Seul, j'allais le visiter et m'asseoir près de lui, l'encourager, l'exhorter à la patience, et lui faire entrevoir les consolations que lui réservait la miséricorde divine, qui ne le châtiât en ce monde, que pour récompenser, dans l'autre, sa pénitence et sa résignation. Il goûtait mes paroles, bien qu'il fût souvent assailli par des pensées de désespoir. Je n'oublierai jamais l'accent de reconnaissance avec lequel il m'adressa un jour cette simple parole de remerciement :—*Ah ! Monsieur le Curé, vous êtes vraiment mon seul ami !*

“ Un jour il vint s'asseoir sur un banc de pierre, à côté du presbytère. Emu de compassion, je m'approchai de lui, pour le consoler et compatir à ses douleurs.—*Je vous plains bien*, lui dis-je, *et prends bien part à toutes vos peines.*—*Non, non, ne me plaignez pas*, répondit-il, *je ne le mérite point !*—*Et pourquoi ?* ajoutai-je.—*Ah !* me dit-il, en élevant la voix autant que son mal pouvait encore le lui permettre, *et avec un accent qui exprimait tout à la fois la douleur et le repentir, je n'ai pas été sage durant ma vie, j'ai outragé le bon Dieu !*... Dans une autre circonstance, il me disait encore à ce sujet : *J'ai toujours fait à ma tête ;*

je n'ai pas écouté mes supérieurs, et je mérite bien les malheurs et les souffrances dont je suis accablé.

“ Six ou sept mois avant sa mort, la maladie qui le consumait ayant fait des progrès, la pourriture dont sa bouche empestée était remplie, lui occasionna des douleurs jusqu'alors inouïes. Une nuit, souffrant plus qu'à l'ordinaire, il appela sa femme pour lui demander quelques secours. Celle-ci s'étant approchée, et ayant examiné l'intérieur de la bouche, resta stupéfaite en voyant, dans la cavité envahie par le mal, un certain nombre de vers qui erraient çà et là. Cet état de choses alla toujours en augmentant et dura jusqu'à sa mort. Les vers dévorèrent peu à peu sa langue coupable; quelques semaines avant son dernier jour, on ne pouvait presque plus comprendre ses paroles. De concert avec le médecin, nous essayâmes un jour de constater l'état de cette plaie affreuse. Quelle horreur s'offrit à notre vue! Les lèvres, les gencives, les chairs de la joue, autrefois rapprochées de la mâchoire, étaient dévorées par le cancé; l'os était dénudé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et nous aperçûmes une quantité prodigieuse de vers se mouvant librement dans cette horrible cavité. Le médecin lui-même en fut épouvanté! — *Combien je souffre, Monsieur le Curé, me disait le malade, combien j'en souffre quand je sens les vers remuer, et courir dans ma bouche, et me dévorer tout vivant!.....* Terrible, mais juste châtement de cette bouche et de cette langue, qui avaient autrefois proféré tant d'horribles blasphèmes!

“ Combien de fois ses voisins n'avaient-ils pas entendu ce malheureux adressant à Dieu lui-même les paroles les plus abominables! On l'avait vu un jour lançant de la main, de la bouche et des yeux une imprécation blasphématoire et impie contre le ciel et contre Dieu. — *Descends, descends, si tu existes, s'était-il écrié dans un moment de colère, descends et nous verrons!* — Hélas! il n'a été que trop exaucé! Heureusement pour lui, la miséricorde divine s'est manifesté en même temps que la justice. Il a eü le bonheur de reconnaître et d'adorer, durant sa maladie, la main toute-puissante de son Créateur, qui ne le châtiât que pour le convertir et lui faire réparer, par sa résignation, les scandales qu'il avait autrefois donnés à toute la paroisse.

“ On se demandera peut-être par quel miracle de la grâce ce malade, d'un caractère violent et irascible à l'excès, a pu supporter ses douleurs atroces, sans succomber aux tentations de désespoir et de suicide, qui ne cessaient de le poursuivre, et pour accepter avec résignation une aussi longue pénitence? Ah! c'est que le secours divin de la prière ne lui a jamais manqué. Disons-le à la gloire de Dieu, et par reconnaissance pour les saintes âmes qui ont tant prié pour lui. Je l'avais recommandé, depuis longtemps, aux Religieuses de la Visitation, à Annecy, aux Carmélites d'Avignon, à N.-D. des Victoires, à la Congrégation des Frères de saint Gabriel, à celle de N.-D. de la Présentation, à Manosque, et j'avais aussi gagné, en faveur de cette âme, les Cœurs si miséricordieux de Jésus et de Marie. On a déjà pu comprendre par ce récit que le blasphémateur X... s'est converti, qu'il a enduré ses longues souffrances avec patience, avec résignation. Une circonstance mémorable m'a vraiment frappé durant le cours de cette maladie: c'est que, le jour même où l'on terminait à Annecy une neuvaine, pour obtenir au malade la résignation et une mort chrétienne, il me demanda de lui apporter le saint Viatique. Malheureusement, sa langue était depuis longtemps déjà prisonnière et ses mâchoires ne pouvaient plus s'ouvrir assez, pour qu'on pût introduire déccomment la sainte hostie dans cette bouche dévorée par les vers. Je le confessai une dernière fois, et lui promis les grâces du sacrement de l'Extrême-Onction.

“ A partir de ce moment, ses angoisses devinrent extrêmes; il frissonnait à la pensée qu'il pourrait peut-être mourir de faim. La prière avait seulé le pouvoir de lui rendre courage. Je le visitais tous les jours, je priais pour lui, à côté de son lit de douleurs. J'avais à peine commencé, que déjà il sentait sa douleur soulagée, au moins pour un instant. Aussi, dans les derniers temps, à peine m'avait-il aperçu sur le seuil de sa porte, qu'il s'empresait de me conjurer par les signes de sa tête et de sa main, d'implorer en sa faveur la miséricorde et les grâces de Dieu. Il s'unissait à moi par la pensée et par le cœur, et semblait, pendant tout le temps de la prière, jouir d'une paix et d'un calme merveilleux.

“ Enfin une dernière fois je fus appelé auprès de ce pauvre malade à qui j'avais administré l'Extrême-Onction. C'était pendant la nuit. Une dernière fois je me mis en prière auprès du patient ; je lui appliquai l'indulgence plénière à l'article de la mort, je récitai les prières pour les agonisants, et bientôt après il rendit à Dieu son âme purifiée tout à la fois par les Sacrements, par les prières de l'Eglise et par ses longues souffrances.

Une Enfant de Marie.

Le 29 octobre 1855, Léontine D, entra au pensionnat des Sœurs de la Sainte-Famille, à Toulouse. Elle était alors dans sa sixième année. Les maîtresses auxquelles elle fut confiée ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'elle était douée des plus heureuses dispositions pour la piété, et que c'était une enfant en qui la grâce opérait déjà des effets peu ordinaires.

Dans un âge aussi tendre, elle s'attachait à bien diriger son intention, et lorsqu'elle commençait à écrire, ne sachant pas encore bien parler, elle savait déjà offrir à l'Enfant-Jésus, à la Sainte Vierge, à saint Joseph, ou à saint Louis de Gonzague, la page sur laquelle sa main, encore peu exercée, allait tracer quelques lettres.

Le soir, elle avait peur, surtout au dortoir ; et lorsque, étant couchée, elle voyait la Sœur qui la soignait sur le point de la quitter, elle lui disait : “ Donnez-moi la bénédiction de l'Ange et laissez-moi votre Ange lui-même avec ses longues ailes, et je n'aurai plus peur.” La Sœur lui faisait alors une petite croix sur le front, et la pieuse enfant, croyant par là avoir reçu la bénédiction de l'Ange, s'endormait paisiblement.

Un jour qu'elle s'était fait une petite blessure au doigt et qu'elle pleurait en voyant son sang couler, sa maîtresse lui montra la croix de son chapelet en lui disant : “ Voyez, Léontine, combien Notre-Seigneur a plus souffert que vous,” et aussitôt ses larmes cessèrent.

Elle était d'un caractère irascible, mais les efforts qu'elle fit pour se vaincre furent si grands, que jamais ses maîtresses ni ses compagnes n'eurent à s'en plaindre.

Lorsqu'une indisposition la retenait à l'infirmerie, elle éprouvait une grande peine de ne pouvoir remplir tous ses devoirs avec ses compagnes, cependant elle ne se plaignait jamais. Quand l'infirmière lui disait d'offrir ses souffrances au Cœur de Notre-Seigneur, elle répondait par un doux sourire, et essayait quelques larmes en silence.

Quoique bien jeune, elle faisait la méditation, et lorsqu'on lui disait : " Comment faites-vous pour méditer, Léontine ? " Elle répondit : " Je lis quelques lignes dans mon petit livre, et puis je me dis à moi-même : As-tu fait cela, Léontine ? Non : eh bien ! aujourd'hui tu le feras deux fois : ensuite, je prie, " ajoutait-elle.

Lorsque, pendant les récréations, elle se promenait au jardin, elle aimait à recueillir de petits insectes qu'elle mettait soigneusement dans une petite boîte et allait déposer aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, placée dans une des cours du pensionnat. Comme on lui en demandait la raison, elle répondait : " C'est parce que ces petits insectes chantent toujours les louanges de Dieu et qu'ils les chanteront pour moi en mon absence. "

Ses parents venaient la voir le dimanche, et son premier soin alors était de s'informer si papa était allé à la Messe ; elle paraissait enchantée de la réponse affirmative qu'elle recevait chaque fois ; et elle ajoutait qu'il fallait ensuite aller aux Vêpres.

L'époque de sa première communion approchait, et sa ferveur devint plus grande, son recueillement aussi plus profond. Sa santé en souffrit et on jugea prudent de l'envoyer passer quelques semaines à la campagne.

Là, comme partout, elle fut un modèle ; elle ne voulait déroger en rien à son règlement du pensionnat : elle disait à une de ses maîtresses qu'elle voulait garder le silence pour mieux jouir de la présence de Dieu. Elle savait aimer Dieu et le lui prouver par des sacrifices proportionnés à son âge ; elle se faisait violence pour se vaincre en tout. Vers la fête de Pâques, se rappelant les paroles de Notre Seigneur

sur la croix, elle s'écria un jour : " Mon Dieu, j'ai soif des âmes. . . ." Aussitôt, s'apercevant qu'elle avait été entendue, elle rougit et se cacha sa figure dans ses mains.

Plus le jour de sa première communion approchait, plus sa ferveur augmentait ; enfin ce jour tant désiré arriva le 2 juillet 1862, fête de la Visitation de la Mère de Dieu.

Vouloir dire quelque chose des émotions de ce beau jour, serait en affaiblir la réalité ; qu'il suffise de faire connaître que ce jour là même, elle fut reçue congréganiste de la Sainte Vierge, selon le désir unanime de ses jeunes compagnes. Elle reçut le sacrement de Confirmation, le 12 du même mois. On remarquait chaque jour en elle un accroissement de grâce et une vertu au-dessus de son âge.

Elle quitta le pensionnat le 14 mars 1864. Ses parents la retirèrent à cause de sa santé, qui commençait déjà à donner de sérieuses inquiétudes, et, peu de temps après, ils résolurent de l'envoyer en Algérie, auprès de son grand-père et de sa grand-mère, fixés depuis plusieurs années sur cette terre lointaine. Ils espéraient que le climat de ce pays consoliderait sa santé ; mais ils furent trompés dans leur espérance.

Après quelques mois, Léontine dut revenir en France, et en faisant ses adieux à son grand-père et à sa grand-mère, elle leur dit ces touchantes paroles : " Adieu, chers parents, si nous ne nous revoyons pas sur cette terre, nous nous reverrons au Ciel."

Rentrée à Toulouse dans la maison paternelle, elle continua de donner les preuves les plus solides des vertus chrétiennes. Ses parents et les personnes qui venaient la visiter en étaient constamment édifiés. Sa santé déperissait de jour en jour ; les médecins finirent par déclarer qu'elle était atteinte de la phthisie pulmonaire, et qu'il n'y avait plus de remède. C'était au mois de septembre dernier. Elle souffrait alors beaucoup, et les nuits se passaient sans qu'elle pût, pour ainsi dire, goûter le moindre sommeil.

Le 15 octobre dernier, son état annonçant une fin prochaine, on résolut de lui faire administrer les derniers Sacraments dès le lendemain, et elle les reçut avec une piété vraiment angélique et une foi des plus vives.

Le mercredi, 17, une de ses anciennes maîtresses vint la visiter, et, saisissant le moment où sa mère s'était retirée, elle lui demanda si elle espérait guérir; et si, dans le cas où Dieu demanderait le sacrifice de sa vie, elle lui ferait volontiers. Cette chère enfant répondit qu'il ne lui en coûtait pas de quitter la terre, mais qu'elle éprouvait une grande peine à la pensée de celle qu'elle allait causer à sa mère à qui, en continuant à vivre, elle aurait pu être encore bien utile. Sa maîtresse alors lui parla du bonheur du Ciel, des dangers auxquels elle pourrait être exposée sur la terre; cette pensée la raviva et elle se sentit encouragée à accepter la mort avec joie; mais ce qui acheva de lui donner le désir du Ciel, c'est que la Sœur lui dit qu'elle aurait le bonheur d'y revoir une de ses anciennes maîtresses, qu'elle avait beaucoup aimée, et qui était morte depuis quatre ans.

Le jeudi 18, elle accueillit la Sœur N. avec la même joie. Celle-ci, profitant toujours de l'absence de la mère, lui demanda si elle souffrait beaucoup et si elle désirait toujours d'aller au Ciel. Elle répondit que oui, et qu'elle était heureuse de souffrir, mais qu'elle était affligée de ne pouvoir prier. On la tranquillisa en lui disant que la meilleure prière est la souffrance endurée chrétiennement et qu'elle n'avait qu'à l'offrir au bon Dieu pour les âmes des pécheurs.

La maîtresse, en ce moment, lui rappela son beau titre d'Enfant de Marie et lui demanda si elle avait encore sa médaille. Alors, elle rassembla toutes ses forces, chercha son scapulaire et montra sa chère médaille, qu'elle avait cousue entre le scapulaire du Mont-Carmel et celui de l'Immaculée Conception; elle baisa le tout amoureusement en exprimant le bonheur qu'elle possédait; elle montra aussi une médaille du Bienheureux Jean Berchmans, en exprimant sa reconnaissance pour le R. Père L., qui la lui avait prêtée, et disant qu'elle n'oublierait pas dans le ciel les attentions que ce bon Père avait pour elle, ainsi que le tendre intérêt qu'il lui portait.

Le lendemain, elle accueillit la sœur N. en lui disant qu'elle souffrait toujours beaucoup; puis elle ajouta, avec une certaine confiance: "Demain, je l'espère, j'irai au Ciel tout droit." La Sœur lui ayant donné ses commis-

sions pour le Ciel; elle lui dit, avec un accent de reconnaissance, qu'elle pouvait y compter, qu'elle les ferait et qu'elle n'oublierait rien auprès de Dieu. Au même instant sa mère entra, et, voyant la Sœur N. émue, elle demanda de quoi il était question. La Sœur lui répondit, qu'elle était heureuse d'avoir une fille animée de si beaux sentiments. La mère s'attendrit et versa des larmes. "Maman, ne pleure pas, dit Léontine, je te serai, dans le Ciel, d'un plus grand secours que sur la terre; je prierai beaucoup pour toi et tu seras heureuse." La mère ne pouvant contenir son émotion se retira. "Ma Sœur, continua l'enfant, je souffre beaucoup;" puis elle garda un moment de silence, et, fixant attentivement un petit autel qui était au pied de son lit et où se trouvaient un crucifix, une statue de la Sainte-Vierge et deux petits Anges adorateurs, elle dit avec un accent pénétré, en branlant la tête: "Pas encore, n'est-ce pas? mais bientôt." Puis, elle se tut et reprit sa contemplation. Un instant après, elle s'écria: "Mon Dieu!" Ce petit cri spontané était l'expression de son amour et de sa souffrance étroitement unis. La Sœur lui dit alors, en présence de sa mère: "Ma chère enfant, après Dieu, c'est à vos parents, aux sacrifices qu'ils se sont imposés pour votre éducation, que vous devez les bons sentiments qui vous animent en ce moment." Elle répondit qu'elle en était bien persuadée et qu'elle était remplie de reconnaissance.

Le dimanche, 21, quatre de ses anciennes compagnes de la Sainte-Famille, avec la Sœur N., vinrent la voir. Cette Sœur lui demanda comment elle se trouvait depuis sa dernière visite? — Toujours bien mal dit-elle. — Vous n'êtes donc pas partie encore? — Non, mais je pense que ce ne sera pas long. La Sœur ajouta: "Dites à vos compagnes combien l'on est heureux de mourir après avoir été sage!" Elle leur parla alors du bonheur qui remplissait son âme. — L'une d'elles, qui doutait encore qu'elle pût être heureuse, s'approcha de son chevet, et lui demanda tout bas: Est-il bien vrai que tu sois heureuse de mourir? — Oui, je suis bien contente. — Et pourquoi? — Parceque je vais voir le bon Dieu que j'ai aimé beaucoup. — Cède moi ta place. — Non, je ne te la cède pas. — Partons ensemble, si tu veux. Ces

chères enfants la prièrent de vouloir bien se charger de leurs commissions pour le Ciel. — Je les ferai volontiers, dit-elle. Après les avoir reçues, elle leur dit que le bon Dieu lui accordait une grande grâce de pouvoir leur parler. L'une d'elle lui dit : Ne te fatigue pas trop. — Vaut-il la peine de se ménager à présent que je vais mourir . . . ? mourir plus tard . . . Je pars bien riche, dit-elle, et alors elle leur parla des bontés du R. Père L. Ce bon Père a eu la bonté de me donner le scapulaire bleu : voilà une image qu'il m'a remise ce matin, il m'a aussi reçue de la confrérie de la bonne mort. Il m'a fait gagner toutes les indulgences que je pouvais obtenir.

Elle aimait beaucoup à converser avec ce Père, et, durant les derniers jours de sa maladie, comme elle ne pouvait presque plus parler, elle lui disait, dès qu'il entrait dans sa chambre : " Mon Père, dites au bon Dieu qu'il me fasse la grâce de pouvoir vous parler," et, à plusieurs reprises, dans sa reconnaissance, elle lui dit : " Ah ! mon Père, quand je serai au Ciel, je prierai bien pour vous ; vous l'avez bien mérité, vous vous êtes bien dévoué pour moi."

Le lundi 22, le R. Père L. venait de quitter la chère malade ; elle était déjà en agonie et ne pouvait plus parler. Une Sœur de la Sainte-Famille entra en ce moment et lui demanda si elle entendait encore, si elle était toujours contente de mourir ? Elle fit signe des yeux qu'elle était heureuse. La Sœur saisit le crucifix, le porta aux lèvres de la mourante. — Elle le baisa avec amour. La Sœur lui dit : " Voyez, Léontine, la couronne est toute prête et vous allez la recevoir." — Elle leva alors ses yeux mourants et fixa un instant comme si elle apercevait quelque chose. On remarqua ensuite qu'elle cherchait autour d'elle, on s'approcha ; la Sœur lui demanda si c'était le crucifix qu'elle cherchait ? Elle fit signe que oui. — On l'approcha de ses lèvres déjà contractées. — Elle fit un nouvel effort pour le baiser chercha tous ses scapulaires, les baisa successivement, jeta un dernier regard sur sa mère, sur son frère, sur la Sœur et les autres personnes qui l'entouraient, ferma les yeux et rendit doucement sa belle âme à son Créateur. *Timenti Dominum bene erit in extremis.* (Eccles. 1, 13).

Avant sa mort, elle avait obtenu de son père la promesse qu'il irait trouver le R. Père L. pour se confesser, et cette promesse n'a pas été vaine, car deux jours après cette bienheureuse mort, il commençait sa confession, et, depuis, il a eu le bonheur d'approcher de la sainte Table.

Moyen ingénieux de corriger les défauts d'une amie.

Dans une communauté religieuse, une élève, nommée Catherine, qui avait une affection toute particulière pour le Souverain Pontife, Pie IX, avait une amie qui aimait tellement à parler, qu'après une heure de silence, elle se sentait près d'étouffer. L'âge de Catherine lui permettait de donner des conseils ; elle avait six ans accomplis ; mais depuis longtemps la parleuse résistait aux plus sages-avis de la conseillère. Un jour, enfin, Catherine trouva le chemin du cœur de son amie. Au dîner elle lui présenta le meilleur morceau de son plat : " si tu veux passer deux heures sans parler, pour le pape, lui dit-elle, je te le donnerai." Comme une bavarde est ordinairement gourmande, elle accepta la proposition et garda parole. Le lendemain Catherine usa du même procédé ; elle le réitéra pendant plusieurs jours ; et au bout d'un mois, l'amie était complètement corrigée de la loquacité et de la gourmandise. De plus elle aimait le pape.

Voici une excellente réflexion qui se trouve dans une correspondance de Paris, écrite le 3 octobre, à propos d'un meurtre affreux. Nous voudrions la voir au frontispice de tous les journaux, de tous les romans et de tous les feuilletons.

" C'est par la règle du beau qu'il faut juger le mal, a dit un ancien ; ce n'est pas en leur montrant le mal dans toute son horreur, qu'on relève les âmes, c'est en leur faisant contempler le bien dans toute sa beauté.

" Nos pères comprenaient mieux l'éducation : ils lisaient

la vie des saints ; à nous, c'est la vie des scélérats les plus abominables qu'on raconte dans tous ses détails et qu'on rend intéressante. Nous voyons tous les jours le résultat des deux éducations si différentes."

AGRICULTURE.

Sous ce titre nous donnerons dès le prochain numéro, deux à trois pages soit sur la culture du sol, soit sur les soins à donner aux animaux, soit sur les travaux du jardin, &c.

Connaissant les efforts que font MM. les curés pour engager leurs paroissiens à améliorer leurs champs ou leurs races d'animaux, nous leur donnerons la parole, dans nos entretiens que nous intitulerons :

" LE CURÉ ET SES HABITANTS."

Les conversations que nous leur prêterons seront sur des sujets dont la pratique est journalière. Après avoir parlé de l'importance de l'art agricole, de sa noblesse, &c. nous signalerons les défauts qui se rencontrent dans le système suivi par le plus grand nombre de nos cultivateurs. Nous parlerons ensuite des changements qu'il faut apporter à ce système, des améliorations les plus indispensables, telle la nécessité d'engraisser son champ, de l'égoutter, de donner plus d'étendue à la culture du foin et au pacage.

Nous traiterons ces différentes matières avec d'autant plus de satisfaction, qu'elles ont fait le sujet de nos études pendant les six années et plus que nous avons rédigé la Gazette des Campagnes. Les soins du ménage, de la basse cour, la culture des arbres fruitiers, voilà encore autant de sujets dont nous nous occuperons sérieusement. Nous donnerons aussi des recettes, mais autant que possible, nous ne conseillerons que celles qui ont été expérimentées avec soin et avec succès.

PETITS FAITS AGRICOLES.

M. A. H. Dewitt, écrit au *Courrier de Beauharnais*, qu'en 1867, son père, le Capt. C. B. Dewitt, a eu quatre patates d'un M. Watson, que ce dernier appelait *Buckland Seeling*; il les planta l'an dernier et en récolta 160 qui formaient $\frac{3}{4}$ d'un minot. Ce printemps il planta ces $\frac{3}{4}$ de minot dans un morceau de terre de 45 pieds et il en récolta 16 $\frac{1}{2}$ minots et n'en trouva pas de pourries.

— Monsieur l'abbé Beaumont, curé de St. Jean Chrysostôme (Lévis) a récolté dans son jardin une carotte pesant 6 livres et une autre 4 $\frac{1}{2}$ livres. Ce fait est encore plus étonnant que le précédent.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

LA MAÎTRESSE DE MAISON.

Quant à la femme, nous ne lui dirons que quelques mots aujourd'hui, mais pour être court notre entrefilet n'en est pas moins d'une grande importance.

La maîtresse d'une maison est comme un général d'armée. Sa conduite et l'esprit qui l'anime influent surtout ce qui l'environne; et si elle accomplit ses devoirs avec soin et intelligence, ses enfants, ses domestiques et tous ceux de sa maison se modèleront sur elle. La principale obligation pour une femme, est donc d'étudier soigneusement tous les devoirs qui lui incombent, comme maîtresse de maison; car de leur fidèle accomplissement dépendent le bien être, la satisfaction et le bonheur de toute la famille. Un écrivain moderne vient confirmer cette opinion, en disant: "Une vierge modeste, une femme prudente, une maîtresse attentive à l'accomplissement de ses devoirs, rendent infiniment plus de services à leurs semblables que tant de philosophes prétentieux, tant de femmes savantes mais coquettes. Celle qui sait rendre son mari et ses enfants heureux; qui retire le premier de la voie de perdition et qui forme les seconds à la vertu, mérite bien plus

notre admiration et notre estime que toutes ces héroïnes de romans qui n'ont d'autres occupations que de faire tomber dans leurs filets les imprudents qui les approchent et d'empoisonner l'existence de ceux qui prêtent l'oreille à leurs séduisants propos."

Qu'elle est bien plus grande, plus estimable, cette femme dont l'Esprit Saint fait le tableau suivant: "Elle est revêtue de force et de beauté..... Elle a considéré les sentiers de sa maison; et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était très heureuse. Son mari s'est aussi levé et l'a loué hautement."

CONDITIONS:

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraîtra tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, devra être payé invariablement au commencement de chaque année. Quand à notre prochain numéro, il ne paraîtra que dans trois semaines, pour donner le temps à ceux à qui nous nous adressons, de nous faire parvenir leur liste d'abonnés. Nous adressons à MM. les curés quelques exemplaires de ce numéro, afin de leur donner l'occasion de faire connaître notre publication et de la répandre. Quant aux exemplaires qu'ils ne pourront placer, nous les prions de nous les renvoyer. Quand le temps de publier notre second numéro, sera venu, nous calculerons nos abonnés d'après les listes d'abonnements qui nous auront été transmises et le nombre d'exemplaires qui ne nous auront pas été renvoyés. Ceux qui nous renverront une partie ou tous les exemplaires que nous leur adressons, voudrons bien mettre sur l'enveloppe: 1, 2, 3 &c. exemplaires renvoyés—puis nous donner leur nom. Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.